

**PROCÈS-VERBAL** de la première réunion du FORUM REVENU suivant le XXV<sup>e</sup> Congrès [25-FR-01], tenue le 13 juin 2013, à compter de 9 h, à la salle Jacques Duval de Neufchâtel, sise au 4141, boulevard de l'Auvergne à Québec, sous la présidence du confrère LUC LÉGARÉ, président régional (R-04).

---

## **OUVERTURE DU FORUM**

Le confrère LUC LÉGARÉ, président d'assemblée, prononce l'allocution d'ouverture du premier Forum Revenu. Il est assisté des consœurs MARIE-CLAIRE BAIGNER, représentante régionale politique (R-02), MÉLANIE DÉZIEL représentante régionale politique (R-01) et MARYSE ROUSSEAU, vice-présidente nationale, ainsi que du confrère PATRICK AUDY, vice-président national fait également fonction de secrétaire.

## **ÉLECTION À LA COPRÉSIDENCE**

Il est proposé par le confrère Serge Thiffault

Que l'on nomme le confrère Victor Boutin coprésident du Forum Revenu  
Le confrère Victor Boutin accepte la mise en nomination  
Le confrère Victor Boutin est élu par acclamation

---

## **ORDRE DU JOUR (AMENDÉ)**

### **AUX FINS DE DÉCISION :**

- 1. Accréditation des personnes titulaires d'une délégation officielle**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 2.B Réglementation concernant le Forum Revenu**
- 3. Cheminement de la prochaine négociation 2014-2015**
- 4. Réglementation sur la classification**

### **AUX FINS D'INFORMATION :**

- 5. Bilan sur les travaux de la révision globale de la classification**
- 6. Compte-rendu des travaux du Comité des relations de travail**
- 7. Compte-rendu des travaux du Comité de l'organisation du travail**
- 8. Compte-rendu des travaux du Comité de vision 2015 à la DGP (Direction générale des particuliers)**
- 9. Présentation de la nouvelle conseillère au Service des recours**
- 10. Sujets pour le prochain Forum de l'automne 2013**
- 11. Détermination des 5 délégations complémentaires du prochain Forum**
- 12. Appréciation (attentes)**
- 13. Varia**
  - **Avenir du SFPQ à Revenu Québec**

## 1. ACCRÉDITATION DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE

### 1. PROPOSITION N° 1

25-FR-01-P-1.

Il est proposé par le confrère VINCENT BOLDUC  
Appuyé par le confrère MICHEL MORENCY

Que l'on accrédite les personnes titulaires d'une délégation officielle.  
(Voir à l'annexe « A », la liste des personnes titulaires d'une délégation officielle)

**PROPOSITION ADOPTÉE**

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 1. PROPOSITION N° 2

25-FR-01-P-2.

Il est proposé par le confrère VINCENT BOLDUC  
Appuyé par la consœur LOUISE BÉLANGER

Que l'on adopte l'ordre du jour du présent Forum en ajoutant au point 13. «Varia» le sujet suivant : Avenir du SFPQ à Revenu Québec.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

### 2. PROPOSITION N° 3

25-FR-01-P-3.

Il est proposé par le confrère CHRISTIAN O'DONNELL  
Appuyé par le confrère RAYMOND HAMEL

Que l'on amende l'ordre du jour avec l'ajout d'un point 2.B afin de discuter de la Règlementation concernant le Forum Revenu avant le Cheminement de la prochaine négociation 2014-2015 prévue au point 3. De plus, le confrère VINCENT BOLDUC exprime le souhait que ce point soit traité sous huis clos ce qui sera discuté selon la présidence d'assemblée au moment d'en débattre.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

## 2.B RÉGLEMENTATION CONCERNANT LE FORUM REVENU

### ARTICLE 2 — COMPOSITION DU FORUM REVENU

#### 1. PROPOSITION N° 4

25-FR-01-P-4.

Il est proposé par le confrère CHRISTIAN O'DONNELL  
Appuyé par le confrère CÉDRIC CHARLES

Que l'on insère un quatrième picot à l'article 2 «Composition du Forum Revenu» qui se lirait comme suit :

Le Forum Revenu est composé :

Des délégations officielles suivantes :

- **Les membres du comité de relations professionnelles (CRP) et du comité d'organisation du travail (COT).**

Vote compté : 18 pour; 19 contre.

**PROPOSITION REJETÉE**

## 2. PROPOSITION N° 5

25-FR-01-P-5.

Il est proposé par le confrère SERGE THIFFAULT  
Appuyé par le confrère RÉAL QUESNEL

Que dans un but de représentation proportionnelle, les sections ayant plus de 400 PAM Revenu aient une délégation officielle supplémentaire.

**PROPOSITION REJETÉE**

## 3. PROPOSITION N° 6

25-FR-01-P-6.

Il est proposé par le confrère VINCENT BOLDUC  
Appuyé par la consœur LOUISE LETENDRE

Que les personnes nommées par le Bureau de coordination nationale (BCN) sur le comité de relations professionnelles (CRP) et sur le comité d'organisation du travail (COT) puissent passer de délégation participante à délégation officielle s'il y a proposition en ce sens lors du Forum Revenu.

**PROPOSITION JUGÉE NON RECEVABLE PAR LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

## 4. PROPOSITION N° 7

25-FR-01-P-7.

Il est proposé par le confrère GÉRARD THOMAS  
Appuyé par le confrère CAROLE THIBAULT

Que la période de délibérante soit prolongée d'un maximum de 10 minutes.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

### **QUESTION PRÉALABLE**

*(Règles de fonctionnement en Conseil syndical, article 8.2.2.2)*

Le confrère RAYMOND HAMEL demande le vote.

**LA DÉLÉGATION ACCEPTE AUX 2/3**

## 3. CHEMINEMENT DE LA PROCHAINE NÉGOCIATION 2014-2015

STRUCTURE DE NÉGOCIATION  
ARTICLE 1 — CONSEIL DE NÉGOCIATION  
COMPOSITION

### 1. PROPOSITION N° 8

25-FR-01-P-8.

Il est proposé par la consœur MARYSE ROUSSEAU  
Appuyé par la consœur MÉLANIE DÉZIEL

Que l'on modifie les deux premiers picots de l'article 1.1 de la façon suivante :

- D'un maximum de trois (3) membres de l'Exécutif national, en priorisant les personnes **faisant partie de l'accréditation. Celles-ci ont une délégation officielle, alors que les autres membres de l'Exécutif national ont une délégation participante;**
- Des représentantes et représentants régionaux politiques et techniques **faisant partie de l'accréditation;**

**PROPOSITION ADOPTÉE**

## 2. PROPOSITION N° 9

25-FR-01-P-9.

Il est proposé par le confrère CHRISTIAN O'DONNELL  
Appuyé par MAXIME LEMAY ?

Que l'on ajoute un cinquième picot à l'article 1.1 qui se lirait comme suit :

- **Les membres du comité de relation professionnelles (CRP) et du comité d'organisation du travail (COT), sin on représentés au troisième picot, assistent au Conseil de négociation avec une délégation officielle.**

PROPOSITION REJETÉE

## 3. PROPOSITION N° 10

25-FR-01-P-10.

Il est proposé par le confrère CHRISTIAN O'DONNELL  
Appuyé par le confrère MAXIME LEMAY

Que le deuxième picot de l'article 1.2 «Délégations participantes» soit supprimé. (~~Une personne représentant le Comité national des femmes et une autre personne du Comité national des jeunes;~~)

PROPOSITION ADOPTÉE

## 4. PROPOSITION N° 11

25-FR-01-P-11.

Il est proposé par la consœur LOUISE BÉLANGER  
Appuyé par la consœur DANIELLE DUGUAY

Que les membres du Comité national des jeunes (CNJ) et du Comité national des femmes (CNF) ayant des délégations participantes fassent partie de l'accréditation Revenu Québec.

PROPOSITION RÉGLÉE PAR L'ADOPTION DE LA PROPOSITION N° 3

## 5. PROPOSITION N° 12

25-FR-01-P-12.

Il est proposé par le confrère MICHEL MORENCY  
Appuyé par le confrère ABDELMADJID BAHMED

Que l'on insère un deuxième picot à l'article 1.2 «Délégations participantes» qui se lirait comme suit :

- **Les membres du comité de relations professionnelles (CRP) et du comité d'organisation du travail (COT) assistent comme personnes-ressources avec une délégation participante.**

PROPOSITION ADOPTÉE

## 6. PROPOSITION N° 13

25-FR-01-P-13.

Il est proposé par le confrère FRANK DISCALA  
Appuyé par la consœur ANNE LAVOIE

Que l'on insère un troisième picot à l'article 1.2 «Délégations participantes» qui se lirait comme suit :

- **Les représentantes et représentants régionaux politiques et techniques qui ne font pas partie de cette accréditation.**

PROPOSITION ADOPTÉE

25-FR-01-P-14.

## 7. PROPOSITION N° 14

Il est proposé par le confrère MAXIME LEMAY  
Appuyé par la consœur DOMINIQUE DUFOUR

Que l'on modifie l'article 1.4 «Procès-verbal» comme suit :

Le service de l'accréditation et de la négociation transmet le procès-verbal de la séance dans **les sept (7) jours suivant la levée de la séance** aux membres du conseil de négociation et aux secrétaires des sections concernées.

### PROPOSITION REJETÉE

Le confrère LUC LÉGARÉ, président d'assemblée propose de suspendre l'étude du point 3 afin de prendre quelques minutes pour passer le point 9.

## 9. PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE CONSEILLÈRE AU SERVICE DES RECOURS

La consœur SUZANNE VILLENEUVE, conseillère au Service des recours et maintenant dédiée à l'accréditation Revenu, se présente, donne une brève description de ses tâches et offre sa collaboration aux personnes conseillères et représentantes de Revenu Québec.

Elle précise qu'elle est désormais responsable d'un seul dossier, contrairement à ce qui se passait auparavant, alors que deux conseillers se partageaient les dossiers de Revenu Québec tout en traitant également des dossiers d'autres accréditations.

## 3. CHEMINEMENT DE LA PROCHAINE NÉGOCIATION 2014-2015 (Reprise des discussions)

### ARTICLE 2 — BUREAU DE COORDINATION NATIONAL DE NÉGOCIATION MANDAT

#### 1. PROPOSITION N° 15

25-FR-01-P-15.

Il est proposé par le confrère CHRISTIAN O'DONNELL  
Appuyé par le confrère MICKAËL HAMEL

Que tout l'article 2 «Bureau de coordination national de négociation» soit supprimé

### PROPOSITION JUGÉE NON RECEVABLE PAR LE PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE, (PUISQU'ELLE IMPLIQUE UNE MODIFICATION AUX STATUTS)

#### **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

*(Règles de fonctionnement en Conseil syndical, art. 6.4)*

Il est proposé par la consœur HÉLÈNE SIMARD  
Appuyé par le confrère GÉRARD THOMAS

Que l'on modifie l'ordre du jour afin de terminer le point 3 après les points 4., 5., 6., 7. et 8. prévus à l'ordre du jour.

### PROPOSITION REJETÉE

25-FR-01-P-16.

## 2. PROPOSITION N° 16

Il est proposé par le confrère RAYMOND HAMEL  
Appuyé par le confrère RENÉ GOBEIL

Que l'on remplace le terme «*déterminer*» par «*recommander*» dans l'article 2.2 c) comme suit :

Le Bureau de coordination national de négociation assume les pouvoirs et responsabilités suivants :

...

c) **Recommander** les paramètres du premier projet de convention collective.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

### ARTICLE 3 — EXÉCUTIF NATIONAL PROCÈS-VERBAL

## 1. PROPOSITION N° 17

25-FR-01-P-17.

Il est proposé par le confrère RAYMOND HAMEL  
Appuyé par le confrère RENÉ GOBEIL

Que l'on modifie l'article 3.3 «Procès-verbal» en ajoutant «*les membres du conseil de négociation*»  
comme suit :

Le Secrétariat général transmet aux membres de l'Exécutif national **et aux membres du Conseil de négociation** le procès-verbal de la réunion dans les quatorze (14) jours de sa levée.

**PROPOSITION REJETÉE**

### ARTICLE 5 — COMITÉ DE NÉGOCIATION COMPOSITION

## 1. PROPOSITION N° 18

25-FR-01-P-18.

Il est proposé par le confrère RAYMOND HAMEL  
Appuyé par le confrère MAXIME LEMAY

Que l'on modifie l'article 5.1 «Composition» comme suit :

*Le Comité de négociation est élu par le conseil de négociation et il est composé :*

*De six (6) membres désignés par le Forum Revenu : deux (2) de Québec, deux (2) de Montréal et deux (2) des régions.*

Le confrère MAXIME LEMAY demande que la proposition soit scindée pour le vote :

Partie 1 : Le comité de négociation est **élu par le conseil de négociation**

**PROPOSITION REJETÉE**

Partie 2 : De six (6) membres désignés par le Forum Revenu : **deux (2) de Québec, deux (2) de Montréal et deux (2) des régions.**

**PROPOSITION REJETÉE**

## 2. PROPOSITION N° 19

Il est proposé par le confrère ROBERT SAMMON  
Appuyé par le confrère MICHEL MORENCY

Que l'on modifie le troisième picot de l'article 5.1 «Composition» du Comité de négociation comme suit :

- De quatre (4) membres désignés par le Forum Revenu, **dont un (1) membre en provenance de la région de Québec, un (1) en provenance de la région de Montréal, un (1) en provenance des régions et un (1) membre sur un poste non réservé.**

Selon les propos tenus par le confrère ROBERT SAMMON, le poste non réservé pourrait être accordé à toute personne faisant partie de l'accréditation Revenu Québec, qu'il soit dirigeant local ou régional.

### PROPOSITION ADOPTÉE

CHEMINEMENT DE LA NÉGOCIATION  
ARTICLE 9 — DÉROULEMENT DU VOTE  
STRUCTURE D'INFORMATION

## 1. PROPOSITION N° 20

Il est proposé par le confrère RAYMOND HAMEL  
Appuyé par le confrère VINCENT BOLDUC

Que l'on modifie l'article 9.20 «Structure d'information» afin que le bulletin d'information réalisé après chaque séance de négociation **soit transmis dans un délai maximum de sept (7) jours.**

### PROPOSITION REJETÉE

En raison d'une obligation extérieure d'une personne ressource, le confrère LUC LÉGARÉ, président d'assemblée, propose de suspendre le point 3. afin de présenter le bilan des travaux de révision globale de la classification, point 5. à l'ordre du jour.

## 5. BILAN SUR LES TRAVAUX DE LA RÉVISION GLOBALE DE LA CLASSIFICATION

Le confrère LUC LÉGARÉ cède la présidence d'assemblée au confrère PATRICK AUDY, vice-président.

Madame LYNE-MÉLANIE MARTEL, conseillère au Service de la recherche et les confrères ANDRÉ DION et SÉBASTIEN LECOURS, conseillers au service de la Classification, de l'équité salariale et des mouvements de personnel, présentent les différentes étapes franchies par le groupe de travail sur la révision globale de la classification au cours de la dernière année.

Le confrère LUC LÉGARÉ reprend la présidence d'assemblée.

### **AVIS DE MOTION**

(Règles de fonctionnement en Conseil syndical, article 8.2.8)

Le confrère RAYMOND HAMEL demande de reconsidérer le vote de la proposition n° 5, concernant la Réglementation du Forum Revenu, car il affirme qu'une personne n'ayant pas le droit de vote a pris part à ce vote.

### LA DÉLÉGATION ACCEPTE AUX 2/3

## 2.B RÈGLEMENTATION CONCERNANT LE FORUM REVENU

### PROPOSITION N° 5 — REPRISE DU VOTE

Il est proposé par le confrère CHRISTIAN O'DONNELL  
Appuyé par le confrère CÉDRIC CHARLES

Que l'on insère un quatrième picot à l'article 2 «Composition du Forum Revenu» qui se lirait comme suit :

Le Forum Revenu est composé :

Des délégations officielles suivantes :

...

**Les membres du comité de relations professionnelles (CRP) et du comité d'organisation du travail (COT).**

PROPOSITION REJETÉE

## 3. CHEMINEMENT DE LA PROCHAINE NÉGOCIATION 2014-2015 (Reprise des discussions)

AUTRE

### 1. PROPOSITION N° 21

25-FR-01-P-21.

Il est proposé par la consœur MARYSE ROUSSEAU  
Appuyé par le confrère RÉMY BOLDUC

Qu'un comité sur les services essentiels soit mis en place, et qu'il comprenne trois personnes, soit une de la région de Québec, une de la région de Montréal et une en provenance des autres régions.

PROPOSITION ADOPTÉE

## 4. RÈGLEMENTATION DE LA CLASSIFICATION

### 2. DÉFINITIONS

#### 1. PROPOSITION N° 22

25-FR-01-P-22.

Il est proposé par le confrère PATRICK AUDY  
Appuyé par le confrère VINCENT BOLDUC

Que l'on modifie les articles 2.4, 2.5 et 2.7 et que l'on ajoute un article 2.8 comme suit :

2.4 **Personne** représentante ou représentant régional : la représentante ou le représentant régional assumant des fonctions techniques.

2.5 **Personne** responsable locale : la personne désignée par l'exécutif de la section pour assumer la responsabilité locale de la classification et carrière.

2.7 Groupe de travail : l'ensemble des conseillères et conseillers du service, la coordonnatrice ou le coordonnateur, ainsi que le membre de l'Exécutif national responsable du service. **De plus, il peut s'adjoindre des spécialistes en la matière.**



**2.8 Directives : Aux fins d'application de la présente réglementation, on entend par Directive toute définition ou terminologie propre à l'ARQ qui pourrait remplacer ce terme.**

**PROPOSITION ADOPTÉE**

3. MODIFICATION

1. PROPOSITION N° 23

25-FR-01-P-23.

Il est proposé par le confrère PATRICK AUDY  
Appuyé par le confrère STEVE BILODEAU

Que l'on modifie l'article 3.1 comme suit :

À la réception d'un projet de directive provenant de l'Agence du revenu du Québec ou d'une demande provenant d'une ou d'un responsable local visant soit la modification d'une directive déjà existante, la création d'une nouvelle directive ou tout projet similaire, la coordonnatrice ou le coordonnateur du service remet le dossier à une ou à un conseiller de son service.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

2. PROPOSITION N° 24

25-FR-01-P-24.

Il est proposé par le confrère PATRICK AUDY  
Appuyé par le confrère SERGE THIFFAULT

Que l'on ajoute deux nouveaux paragraphes avant l'article 3.3 «Validation», que l'on modifie l'article 3.8, et que l'on fasse les concordances nécessaires pour les numéros des paragraphes comme suit :

**3.3 Avant que le projet de Directive ou de projet similaire ne soit soumis pour consultation, le Syndicat peut procéder à des travaux de validation préliminaire.**

**3.4 Une fois cette validation préliminaire effectuée, la personne responsable du dossier procède à l'analyse et rédige les commentaires et justifications et les soumet à l'Agence du revenu du Québec selon les délais prévus au processus consultatif établi par les parties.**

(...)

3.10 [ancien 3.8] La personne responsable du dossier transmet à l'Agence du revenu du Québec les recommandations et justifications retenues aux fins de discussion par le groupe de travail.

**Les délais prévus sont ceux mentionnés dans le processus consultatif établi par les parties.**

**PROPOSITION ADOPTÉE**

4. DÉTERMINATION DES RÈGLES D'INTÉGRATION

1. PROPOSITION N° 25

25-FR-01-P-25.

Il est proposé par le confrère PATRICK AUDY  
Appuyé par le confrère BERTRAND FORTIN

Que l'on modifie les articles 4.1 et 4.4 comme suit :

4.1 Les règles d'intégration requises doivent faire l'objet d'une entente entre le Syndicat et l'Agence du revenu du Québec **selon les dispositions de la convention collective en vigueur.**

4.4 À défaut d'entente, lorsque l'Agence du revenu du Québec fixe les règles d'intégration, la personne coordonnatrice du service s'assure de l'application de la convention collective, le cas échéant.

**PROPOSITION ADOPTÉE**

## 5. ÉTABLISSEMENT DES ÉCHELLES DE TRAITEMENT OU DES TAUX DE SALAIRE

### 1. PROPOSITION N° 26

25-FR-01-P-26.

Il est proposé par le confrère PATRICK AUDY  
Appuyé par la consœur SANDRA BOUCHARD

Que l'on modifie les articles 5.4 et 5.7 comme suit :

5.4 À la réception des commentaires des sections, la personne responsable du dossier procède à leur analyse et rédige un projet de recommandations et de justifications à soumettre à l'Agence du revenu du Québec, sous réserve de la décision de l'Exécutif national.

5.7 La personne responsable du dossier transmet à l'Agence du revenu du Québec et aux personnes responsables locales les recommandations et justifications retenues.

#### PROPOSITION ADOPTÉE

## 6. RÔLE DES DIFFÉRENTES PERSONNES INTERVENANT AU DOSSIER PERSONNE RESPONSABLE LOCALE DE LA CLASSIFICATION ET CARRIÈRE

### 1. PROPOSITION N° 27

25-FR-01-P-27.

Il est proposé par le confrère RAYMOND HAMEL  
Appuyé par le confrère CALIXTE REMARAIS

Que le Comité de classification se serve des personnes responsables locales de la classification et carrière pour transmettre l'information aux membres sur une base régulière.

#### PROPOSITION REJETÉE

#### **Question préalable**

*(Règles de fonctionnement en Conseil syndical, article 8.2.2.2)*

La consœur LOUISE LETENDRE demande le vote.

**LA DÉLÉGATION ACCEPTE AUX 2/3**

### 2. PROPOSITION N° 28

25-FR-01-P-28.

Il est proposé par le confrère MICHEL MORENCY  
Appuyé par le confrère RÉAL QUESNEL

Que l'on ajoute l'article 6.4 suivant :

***Les membres du comité de relations professionnelles (CRP) sont consultés tout au long de la procédure.***

#### PROPOSITION REJETÉE

## 11. DÉTERMINATION DES 5 DÉLÉGATIONS COMPLÉMENTAIRES DU PROCHAIN FORUM

Le confrère LUC LÉGARÉ, président d'assemblée, explique que pour le présent Forum, les délégations supplémentaires ont été déterminées en privilégiant les lieux de travail où il n'y avait aucune personne dirigeante et en invitant des personnes représentantes syndicales locales. Il précise ainsi qu'une personne provient de Sherbrooke et que trois personnes proviennent de la région métropolitaine de Québec. Il suggère que les personnes participantes réfléchissent à des critères de sélection afin d'en discuter lors du prochain Forum. Le comité organisateur procédera de la même façon jusqu'à l'adoption de nouveaux critères.

### 13. VARIA — Avenir du SFPQ à Revenu Québec

#### 1. PROPOSITION N° 29

25-FR-01-P-29.

Il est proposé par le confrère VINCENT BOLDUC

Que la discussion du prochain sujet se fasse à huis clos.

Le confrère LUC LÉGARÉ, président d'assemblée, explique qu'un huis clos n'entraînerait le départ que de deux personnes (en soutien technique), puisque toutes les autres personnes possèdent des délégations.

Le confrère VINCENT BOLDUC retire sa proposition.

Le confrère VINCENT BOLDUC demande à l'assemblée de réfléchir à l'effet que le SFPQ continue de représenter les membres Revenu maintenant que le ministère est devenu une agence. Pour sa part il ne voit pas l'intérêt de changer d'organisation syndicale, mais il se questionne sur l'opportunité, pour les dirigeants syndicaux de Revenu Québec, de former leur propre syndicat tout en retenant les services du SFPQ.

Les discussions mènent à la conclusion de conserver le statu quo à cette étape-ci.

En raison de l'heure, le confrère LUC LÉGARÉ, président d'assemblée propose de reporter à un Forum ultérieur les points suivants à l'ordre du jour :

6. Compte-rendu des travaux du comité des relations de travail
7. Compte-rendu des travaux du comité de l'organisation du travail
8. Compte-rendu des travaux du comité de vision 2015 à la DGP
10. Sujets pour le prochain Forum de l'automne 2013
12. Appréciation (attentes)

Le confrère LUC LÉGARÉ, président d'assemblée, remercie les personnes présentes pour leur participation active, donne rendez-vous à l'automne et annonce la levée de la séance du premier Forum Revenu.

Levée de l'assemblée à 18 h 38

Nous aimerions remercier toutes les personnes qui ont collaboré à la rédaction du présent procès-verbal.

PATRICK AUDY  
Vice-président  
Responsable du Forum Revenu

**ANNEXE A —  
LISTE DES PERSONNES TITULAIRES D'UNE DÉLÉGATION OFFICIELLE  
FORUM REVENU, 13 JUIN 2013**

**Légende :**  
**P : Permanente**  
**R : Rotation**

<b>Sections</b>	<b>Prénoms, noms</b>	<b>Type dél.</b>	<b>Présence</b>	<b>Commentaires / modifications</b>
<b>105</b>				
	Michel Morency	<b>P</b>		
<b>107</b>				
	Maxime Lemay	<b>R</b>		
<b>117</b>				
	Raymond Hamel	<b>P</b>		
	René Gobeil	<b>P</b>		
	Steve Bilodeau	<b>P</b>		
<b>120</b>				
	Dominique Dufour	<b>P</b>		
	Abdelmadjid Bahmed	<b>R</b>		

Sections	Revenu	Type dél.	Présence	Commentaires / modifications
<b>201</b>				
	Serge Thiffault	<b>P</b>		
	Victor Boutin	<b>R</b>		
<b>204</b>				
<b>205</b>				
	Réal Quesnel	<b>P</b>		
	Vincent Bolduc	<b>R</b>		
<b>206</b>				
<b>208</b>				
	Calixte Remarais	<b>P</b>		
	Elias Nader	<b>R</b>		
<b>209</b>				
	Mario Girard	<b>P</b>		
<b>220</b>				
	Moussedikou Andjorin	<b>R</b>		
	Jean-Michel Judkowiak	<b>R</b>		
<b>223</b>				
	Germaine Lebel	<b>P</b>		
<b>224</b>				
	Manon Bellerose	<b>R</b>		
	Yves Cauden	<b>R</b>		
<b>225</b>				
	Josée Laperrière	<b>P</b>		
	Johanne Cholette	<b>R</b>		

Sections	Revenu	Type dél.	Présence	Commentaires / modifications
<b>304</b>				
	Nicole Pouliot	<b>R</b>		
<b>306</b>				
	Louise Dufort	<b>P</b>		
<b>308</b>				
	Louise Letendre	<b>R</b>		
	Anne Lavoie	<b>R</b>		

Sections	Revenu	Type dél.	Présence	Commentaires / modifications
<b>402</b>				
	Sandra Bouchard	<b>P</b>		
	Lysanne Witty	<b>R</b>		
<b>403</b>				
	Hélène Simard	<b>P</b>		
<b>404</b>				
<b>405</b>				
	Mathieu Lamy	<b>R</b>		

Sections	Revenu	Type dél.	Présence	Commentaires / modifications
503				
	Louise Bélanger	P		



Sections	Revenu	Type dél.	Présence	Commentaires / modifications
<b>601</b>				
	Robert Tremblay	<b>R</b>		
<b>607</b>				
	Karine Lajoie	<b>R</b>		
<b>610</b>				
	Danielle Duguay	<b>R</b>		
<b>611</b>				

Sections	Revenu	Type dél.	Présence	Commentaires / modifications
702				
	Rémy Bolduc	P		

Sections	Revenu	Type dél.	Présence	Commentaires / modifications
806				
	Gérard Thomas	P		